



« Les forces spéciales : la Police Nationale »

Par Lénaïc

Yo tout le monde, on se retrouve aujourd'hui pour ma chronique sur les forces spéciales. Aujourd'hui, c'est au tour de la Police Nationale d'être présentée.

On trouve des commissariats de Police dans toutes les grandes villes de France. Le siège se situe au 11 rue des Saussaies, dans le 8^{ème} arrondissement de Paris. La Police Nationale a été créée le 14 août 1941 .

Pour entrer dans la Police Nationale, il faut passer un concours et des tests de sélection physique avec une consultation médicale.

Selon son niveau d'étude, on peut passer des concours pour être adjoint de sécurité (pas de diplôme nécessaire), gardien de la paix (il faut le bac), officier de police (bac+3), commissaire de police (bac +5).

Les policiers sont équipés d'un pistolet semi-automatique de calibre 9 mm , d'un HK G36, d'un tonfa et/ou d'un bâton télescopique.

Selon les services, les policiers peuvent également avoir un taser X26, des flashballs, des lanceurs de grenades « Cougar » ou des fusils à pompe.

Les policiers sont responsables de leur arme de service.

La Police Nationale est équipée de véhicules sérigraphiés, et d'autres banalisés.

Leur tenue est composée d'une paire de rangers, d'un pantalon de type treillis bleu, d'un polo blanc, d'un pull bleu avec une bande horizontale blanche, d'un blouson bleu et d'une casquette souple siglée Police.

Voilà, c'est tout pour cette chronique sur les forces spéciales.

Dites-moi dans les commentaires si voulez que je traite de sujets en particuliers ! A la prochaine pour découvrir la Gendarmerie Nationale !

S'Cool Radio Vittel

Crédits :

S'Cool Radio Vittel – L'Hebdo n°037 – 05/05/2017



<http://www.scool-radio.com/> / cdi.vittel@gmail.com